

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 67 (1931)  
**Heft:** 4

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

---

SOMMAIRE. — AD. FERRIÈRE : *La récupération en matière d'orthographe.*  
— FAITS ET IDÉES : ALICE DESCŒUDRES : *Principes de l'éducation des enfants difficiles.* — INFORMATIONS : Genève. — Neuchâtel. — Zurich. — Valais. — *Crise économique et protection de l'enfance.* — *Le choix d'une profession.* — *Le cinéma et l'école.* — *En Belgique.* — *En Allemagne.* — PARTIE PRATIQUE : *Erratum.* — B. *Réponse aux questions posées dans l'« Educateur » du 3 janvier (fin).* — JUSTE PITHON : *La méthode de rédaction de M. Léon Porinot complétée par le vocabulaire sensoriel de Bocquet-Perrotin*  
— LES LIVRES.

---

## LA RÉCUPÉRATION EN MATIÈRE D'ORTHOGRAPHE

Voilà un titre rébarbatif. Je m'en excuse. Il recouvre une préoccupation qui est commune à beaucoup de gens, parents et maîtres. On se désole de l'orthographe de nos enfants. Peut-être ambitionne-t-on des résultats trop beaux et prématurés. Et, si mal il y a, quelle en est la cause ? Quelles en sont les causes, car il y en a sûrement plusieurs ? Problème trop vaste pour faire l'objet d'un simple article. Je me limiterai aujourd'hui à un cas concret.

Récemment, en effet, on m'a soumis celui d'un jeune garçon de près de quinze ans, qui présente l'orthographe d'un enfant de sept à huit ans. Il avait été malade entre l'âge de quatre ans et celui de douze. On me demandait conseil sur la façon de récupérer les lacunes constatées.

Après avoir examiné trois ouvrages mis à ma disposition par M. Dottrens, directeur de l'Ecole expérimentale de Genève, soit : 1. E. TRIBOUILLOIS et ROUSSET, *Apprenons l'orthographe*, méthode facile et rapide pour les petits et pour les grands (Paris, Delagrave), 1928. — 2. M. DREY et Mlle H. GUÉNOT, *Exercices de langue française*, 1<sup>er</sup> degré, classe de 8<sup>e</sup>, cours moyen, 1<sup>re</sup> année (Paris, Masson et Cie), 1929. — 3. H. VERDIER, *Carnet d'orthographe* (Joseph Buscoz, Les Echelles, Savoie), j'ai pensé que ce dernier pouvait être le plus utile dans le cas particulier. Le premier est un répertoire de difficultés orthographiques bon pour des adultes dans l'embarras. Il supposerait pour un enfant

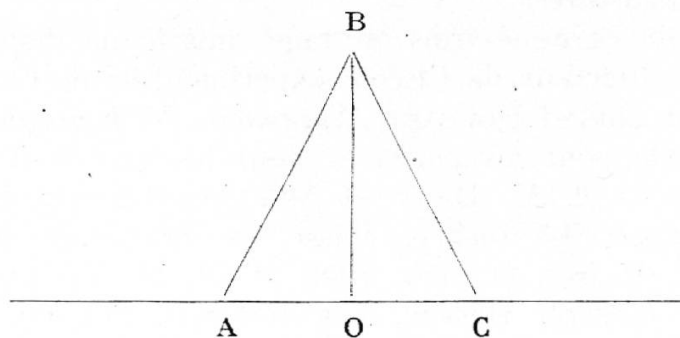
une mémoire réfléchie extraordinaire. Le second de ces volumes part également d'une classification logique et non « biologique ».

La méthode que j'ai proposée est basée sur les quatre lois psychologiques suivantes :

I. La méthode fondamentale de l'École active consiste à partir des aptitudes et besoins de l'enfant lui-même et à agrandir peu à peu, sur cette base, le cercle de ses connaissances. Cela suppose a) la vision d'un but ; b) le désir d'atteindre ce but ; c) la recherche volontaire des moyens de l'atteindre ; d) la constatation des lacunes dans les connaissances servant de moyen pour atteindre ce but ; e) le désir d'acquérir les techniques qui combleront ces lacunes.

II. Toute action présente est basée sur un ensemble d'acquisitions du passé. C'est par la répétition fréquente d'actions identiques que l'on grave les techniques dans la mémoire. S'il y a trop grand nombre d'acquisitions simultanées, celles-ci se nuisent les unes aux autres. Toutefois il faut que la photographie mentale donne lieu, dans l'action présente, à un effort de mémoire, si bref soit-il. Ce n'est qu'à mesure que les acquisitions fondamentales n'exigent plus aucun effort que l'on peut espacer davantage l'une de l'autre l'aperception de l'image et sa reproduction active.

III. Toute erreur commise est le signe d'une lacune. Pour combler cette lacune, il faut la sanction immédiate des faits, c'est-à-dire l'aperception de l'image du mot tel qu'il doit être écrit dans le cas particulier. Si la correction est faite alors que les réflexions et rappels d'images qui ont donné lieu à l'erreur se sont effacés de la mémoire, la sanction est inefficace. Les dresseurs d'animaux montrent que seule est efficace la sanction immédiate ou, du moins, celle qui se produit dans un laps de temps ne dépassant pas quelques minutes.



Un schéma montrera mieux ce que j'entends. Soit une droite horizontale infinie sur laquelle on dresse un triangle isocèle A B C

et une perpendiculaire B O abaissée du sommet aigu B sur la droite. Cette perpendiculaire B O figure l'instant présent ; O A... c'est le passé ; O C... l'avenir. A figure l'aperception de l'image (mot) ; B, le souvenir du mot et sa fixation par écrit ; C, le contrôle entre l'image A et sa reproduction mémorielle B. Au début, et chez les jeunes enfants, l'angle A B C sera très aigu : la mémoire possède une faculté de rétention faible et très tôt après la reproduction B, le contrôle se révèle inefficace. Plus on avance, plus l'angle A B C peut devenir obtus, au point que, chez un adulte, la reproduction d'un mot nouveau peut suivre plusieurs jours après, et le contrôle rétrospectif « jouer » — par association d'idées — à plusieurs jours d'intervalle.

IV. La correction doit — sauf cas exceptionnels — être faite et par conséquent trouvée par l'élève lui-même. Lorsqu'une correction est apportée du dehors, elle ne provoque pas le processus de rappel des images, en cas d'orthographe d'usage, ou le rappel des raisonnements, en cas de syntaxe. Il faut donc que l'élève ait sous la main un moyen très rapide de retrouver la cause des erreurs qu'il a commises. Le désir d'abrégier ces recherches suffit à provoquer l'intensification de l'effort d'attention qui conduit à une orthographe juste. La perfection de l'écriture et la perfection de l'orthographe doivent être exigées, sauf dans le cas de brouillons ou de rédactions spontanées, ceci afin que l'enfant ne se grave pas dans la mémoire l'image de mots mal orthographiés.

C'est en me basant sur ces quatre règles, — elles me paraissent incontestables, — que j'ai proposé les trois procédés suivants :

1. Faire faire à l'élève un carnet semblable au carnet d'orthographe de H. Verdier. Il y mettra toutes les difficultés qu'il rencontre *lui-même*, par conséquent à l'exclusion des difficultés rares qu'il ne rencontre jamais ou des difficultés légères qu'il a déjà surmontées. Dans la confection et dans l'enrichissement graduel de son carnet, il partira des fautes constatées dans ses rédactions spontanées.

2. Une ou deux fois par semaine on peut faire un exercice dont voici les « règles du jeu » (à titre d'exemple). Je crois utile de choisir un texte que l'enfant désire conserver dans son « Cahier de vie » (géographie, histoire, sciences naturelles, etc.). Comme on le verra, le degré de difficulté orthographique du texte n'a pas d'importance, puisque le contrôle par l'élève est autorisé.

Soit une page imprimée servant d'exercice.

Elle est couverte d'une feuille de carton.

Le maître possède un deuxième texte d'après lequel il dicte.

L'élève peut enlever momentanément le carton chaque fois qu'il n'est pas sûr de l'orthographe à mettre.

On compte ces levées (par exemple : + + + + , + + + + , + + + + , + + + + = 20):

Ensuite il contrôle son texte écrit d'après l'original et le corrige à l'encre rouge. On ne compte ces fautes corrigées que pour un quart.

Enfin correction du maître. Chaque faute laissée compte pour 4.

Le quart du nombre des levées du carton, auquel s'ajoute le nombre de fautes non corrigées en rouge, multiplié par 4, donne un chiffre.

Voir si, après vingt dictées, la moyenne reste constante, s'élève ou s'abaisse. (Graphique.)

3. Enfin lorsqu'il se présente une occasion où un texte doit être corrigé, comme c'est le cas lorsqu'il s'agit d'une rédaction spontanée, le maître relira ce texte et soulignera en rouge les mots incorrectement écrits, et cela sans les corriger, sauf lorsqu'il s'agit de difficultés dépassant le niveau de compréhension de l'élève. A l'aide de son carnet d'orthographe ou d'un dictionnaire (car les difficultés de syntaxe se trouvent consignées dans son carnet d'orthographe), ce dernier récrit justes les mots qu'il avait écrits faux. S'il laisse encore des fautes, le maître lui en fait chercher l'orthographe jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée et, lors de cette seconde correction, il sera utile de lui faire récrire en entier les phrases fautives.

C'est le procédé utilisé à l'école expérimentale de Genève, avec cette différence que, comme il s'agit de jeunes enfants, l'institutrice remplace le dictionnaire et le carnet d'orthographe.

De cette façon, les difficultés donneront lieu à des recherches qui se répéteront, s'il le faut, cinquante, cent ou deux cents fois, et l'on évitera d'aller plus loin et de susciter des difficultés nouvelles aussi longtemps que la base fondamentale ne sera pas bien assise. Grâce au recours au carnet d'orthographe, l'enfant finira, même lors de ses rédactions spontanées, par chercher et trouver l'orthographe des termes au sujet desquels il est dans le doute, et cette « sanction immédiate » qu'est l'aperception de l'orthographe correcte, survenue au moment du doute, répond mieux, me semble-t-il, que tout autre procédé aux quatre exigences psychologiques signalées au début de ces lignes.

\* \* \*

Les pages ci-dessus ont été soumises, pour avis, au Dr O. Decroly et à M. Robert Dottrens. Ce dernier me fait très justement remarquer que le procédé indiqué s'adapte au cas particulier que je

signale, mais ne pourrait guère être utilisé dans une classe nombreuse. J'en conviens. Mais si chaque instituteur se rend compte des lois de psychologie à ne pas enfreindre, il pourra mieux inventer les procédés qui lui paraissent applicables dans sa classe. Car il faut considérer si les élèves savent ou non travailler en usant de leur intelligence personnelle, et c'est à développer l'aptitude au travail personnel intelligent que vise surtout l'École active. Il faut considérer aussi leur âge et leur capacité de concentration. Il n'existe pas de procédé valable partout et toujours. Chaque cas particulier — classe ou élève — exige la mise en action de procédés particuliers, pourvu que le maître respecte les lois de la psychologie ; car celles-ci sont valables partout et toujours.

Or, combien de maîtres usent encore de la dictée, préparée ou non. Il semble pourtant que la nocivité de ce moyen ait été prouvée jusqu'à l'évidence par la théorie psychologique et par la pratique scolaire. Le récent ouvrage de M. Charles Bally, *La crise du français*, me paraît péremptoire à cet égard. Faire peser l'attention de l'élève sur la mémorisation de règles logiques et sur le rappel conscient et réfléchi de ces règles, c'est pécher dans bien des cas contre la psychologie et contre la linguistique. L'apprentissage presque inconscient dû à de nombreuses répétitions semble préférable, la règle de syntaxe venant après coup nouer en gerbe d'abstraction logique ce que l'on sait déjà ou ce qu'on est sur le point d'avoir compris. Il est clair que si l'on a affaire à des enfants normaux et doués d'une bonne mémoire, le passage de l'empirisme à la réflexion peut se faire plus vite et plus tôt. C'est une question de doigté.

J'ajoute que tous les autres procédés exposés par M. Robert Dottrens dans l'*Educateur* du 11 juillet 1925 me paraissent judicieux. Mais avec un élève âgé de quinze ans, comme celui pour lequel je me trouve consulté, il en est qui pourraient paraître trop enfantins.

Le Dr Decroly m'écrit de son côté que la dysorthographe peut être due à des causes psycho-physiologiques multiples. Il faut rechercher ces causes ; ne pas lutter contre les symptômes sans avoir trouvé la racine du mal. « Si c'est de la dysorthographe sans autre anomalie, — comme j'en ai eu plusieurs cas, — les principes et les procédés que vous préconisez sont opérants ; mais il y faut du temps, ne pas demander trop à la fois, ne pas désirer un résultat complet. Pour la correction et l'autocontrôle, je trouve votre procédé meilleur que le mien. Toutefois, au lieu de souligner les

fautes, je les indique par des traits ou points dans la marge, de manière à faire chercher ; souvent, quand le mot est souligné, il n'y a plus d'effort à faire et la correction s'impose sans autre réflexion. » Par ailleurs, le Dr Decroly expose un système de groupement des mots et tournures présentant des difficultés qui est tout pareil à celui du « carnet d'orthographe » de H. Verdier.

On peut faire, à ce carnet de Verdier, le reproche de contenir trop de mots qu'un enfant n'emploie jamais et ne rencontrera presque jamais ; il en est de même de certaines tournures rares que le langage courant exclut et dont il paraît au moins superflu de charger la mémoire de nos écoliers. C'est pourquoi, dans le « carnet d'orthographe » que j'ai proposé pour le home « Chez Nous », à la Clochette sur Lausanne, je n'ai retenu que les termes courants. Après avoir lu le livre de M. Bally, j'aurais été plus sévère encore dans mon choix et aurais remplacé les mots isolés par de courtes phrases typiques où ceux-ci se trouveraient enchâssés dans un contexte, comme je l'ai fait, d'ailleurs, dans les cas d'homophonie (*ses, ces, c'est, s'est, sait* etc.) qui présentent tant de pièges à nos petits élèves.

Toutefois un carnet d'orthographe achevé n'est bon que pour le maître. L'élève doit faire le sien et le garnir peu à peu de tous les cas et exemples qui se sont présentés à lui et au sujet desquels un recours à la source, un retour sur soi-même ou un moyen de contrôle rapide à posséder sous la main seront encore utiles. Le carnet fixe l'état présent et l'avenir proche ; n'y figurent ni le passé révolu, — ce qu'on sait déjà, — ni l'avenir trop lointain : ce qu'on n'apprendra que plus tard.

Puissent ces quelques réflexions sans prétention — et qui, loin d'apporter une solution *ne varietur*, ont plutôt pour but de montrer que plusieurs solutions sont possibles, doivent être cherchées, expérimentées et comparées — mettre mes lecteurs en présence d'un problème. Comme tous les problèmes, comme tous les jeux, il comporte des « règles du jeu », des lois, — lois de la psychologie de l'enfant, d'une part, lois de la linguistique de l'autre, — et, par ailleurs, une application concrète de ces lois et de ces règles, en tenant compte de toutes les circonstances : aptitudes des enfants, but à atteindre, ressources permettant d'atteindre le but dans les meilleures conditions possibles. Après tout, le problème tout entier de l'éducation ne se pose-t-il et ne se résoud-il pas de façon pareille ?

AD. FERRIÈRE.

## FAITS ET IDÉES

**Principes de l'éducation des enfants difficiles**, par *J. Heeger*, directeur de la maison d'éducation viennoise d' Eggenburg (près Vienne).

Ces dernières années, l'éducation des enfants difficiles a pris un développement important dans une certaine direction dont nous nous sommes inspirés pour notre travail.

Un des principes fondamentaux, c'est que cette *éducation doit reposer sur une base scientifique*. La psychologie ou la psychiatrie peuvent bien nous aider à connaître nos enfants. Mais si l'on comprend l'éducation comme Pestalozzi la comprenait, dans le sens d'une « culture de l'homme », il faut une action sur l'adolescent pour l'incorporer dans la communauté en le faisant atteindre à la culture morale. Il faut que toutes les influences, intérieures ou extérieures, viennent concourir à ce but. Il est nécessaire que ce travail soit établi sur la base de données scientifiques de l'éducation.

Un autre principe, non moins important, c'est *l'économie des forces*. Il n'est peut-être pas un domaine de l'activité humaine où l'on gaspille autant les forces qu'en éducation. Il est vrai que la nature nous donne l'exemple de la prodigalité ; mais avons-nous en nous la prodigieuse force créatrice de la nature ? Prenons un exemple : nous pourrions garder les enfants dès le commencement de leur scolarité jusqu'à l'âge de 20 ans. Ce serait un gaspillage de forces sans aucune valeur, qui aurait pour effet de rendre l'élève étranger à la vie et incapable d'action. Le docteur viennois Josef Schwarzl a désigné cette incapacité spéciale par le terme d'« hospitalismus ». Pour que l'école atteigne au maximum de résultat avec le minimum de moyens, nous avons choisi l'éducation en commun (*Gemeinschaftserziehung*). Par elle, nous rendons actives toutes les forces par l'organisation du monde extérieur et nous faisons appel à toutes les forces de l'enfant.

Un autre principe consiste à tenir compte du *facteur sociologique*. L'éducation ne consiste pas dans les rapports d'un élève avec ses parents ou avec un maître. Il n'y a rien d'aussi terrible que l'homme conduit sans plan et sans but. C'est ce qui, ensuite, rend les masses insensées et terribles. De même aussi les enfants conduits sans plan peuvent se comporter très mal. Il s'agit donc, grâce à un principe d'organisation, d'arriver à faire de la masse une communauté. Pour cela, il faut assigner à la masse un but, d'abord un but pratique, matériel, puis un but idéal. Une éducation qui veut être sociologique doit tenir compte de ce développement, attirer le jeune homme vers la communauté et préparer soigneusement et méthodiquement son affiliation avec elle.

Le troisième principe, c'est que les jeunes gens puissent se donner à un idéal humain avec tant de force qu'ils soient capables, en nous quittant, de continuer à le poursuivre plus haut et plus loin. Autrement dit, *l'éducateur doit être un homme de foi* ; peu importe comment il formule sa foi. Il doit croire à l'humanité et à son perfectionnement ; il doit chercher à vivre toujours plus haut et aspirer vers la perfection, tout en étant conscient de n'y arriver jamais.

C'est sur ces grands principes qu'est fondé notre travail.



*Note.* — L'on sait que l'établissement d' Eggenburg s'est fait une réputation ; nombreux sont les visiteurs qui vont chercher auprès du directeur sagesse et conseil. Les principes ont été si bien appliqués que, dans cette maison pour enfants difficiles, les plus âgés, organisés en « Heegerheim », assument complètement la direction de leur section, tant pour les repas que pour la nuit.

ALICE DESCŒUDRES.

(Traduit et résumé d'après l'exposé du Dr Heeger. Rapport du 26 mai 1928.)

## INFORMATIONS

**Pour favoriser l'évolution de l'école neuchâteloise.** — La Suisse romande possède à Genève un Institut des sciences d'éducation qui lui fait grand honneur. Fondé en 1912, l'établissement tout d'abord connu sous le nom d'« Institut Rousseau » s'est acquis, par la compétence de ses professeurs, la valeur de ses publications, une autorité et un prestige croissants ; ces derniers semestres, le nombre des étudiants a dépassé la centaine, attirés à Genève de toute la Suisse et de vingt pays différents par le rayonnement d'une pédagogie qui prolonge dignement l'influence autrefois exercée en Suisse et dans le monde par des apôtres comme Pestalozzi, des prêtres comme le père Girard, des pasteurs comme François Naville et des maîtres de pension comme Tœpffer.

En 1921, par suite de difficultés financières, l'existence même de l'Institut se trouva menacée. Il se constitua alors, en plusieurs cantons et à l'étranger, des sociétés d'amis de l'Institut, dont l'action de secours contribua à conjurer le péril. En 1925, le Fonds américain Spelman-Rockefeller accorda à l'institution suisse une généreuse subvention annuelle. Enfin, en avril 1929, le Conseil d'Etat genevois reconnut officiellement son importance en l'invitant à se rattacher à l'Université.

\* \* \*

La situation de l'Institut s'étant ainsi magnifiquement transformée et améliorée, la Société neuchâteloise des amis de l'Institut vient également de se transformer ; elle est devenue, ces derniers jours, la *Société neuchâteloise des amis de l'école active*. A lui seul, ce titre est un programme.

M. Félix Béguin, le directeur de notre Ecole normale cantonale, écrivait un jour : « Mieux on connaîtra la vraie figure de l'école active et plus elle aura d'adhérents ».

Un incroyable amas de légendes et de malentendus voilent cette « vraie figure ». L'association qui vient de se reconstituer veut simplement s'employer à les écarter, afin que l'effort de rénovation qui travaille nos écoles puisse d'autant mieux aboutir.

En 1924, au XXI<sup>e</sup> Congrès de la Société pédagogique romande, les 2000 instituteurs présents adoptèrent une admirable série de thèses à la fois prudentes et novatrices. Quand les parents sauront ce que signifient ces thèses, quand les Commissions scolaires seront renseignées, nos instituteurs pourront plus aisément mettre en pratique les résolutions qu'ils ont prises.

Adhérer à cette société, c'est favoriser l'évolution normale de l'école neuchâteloise. Adresser les inscriptions et les demandes de renseignements au caissier, M. Samuel Robert, professeur à l'École normale, Neuchâtel (Beaux-Arts).

**Les instituteurs et l'Université.** — Le Conseil scolaire de Zurich a décidé que les maîtres des écoles moyennes zurichoises qui auront les capacités de passer à l'enseignement académique pourront, pendant un an, être libérés de leurs cours, durant cinq heures par semaine au plus, sans réduction de traitement, à condition que ce temps soit employé à suivre des cours à l'Université ou à l'École polytechnique fédérale.

**Valais.** — La nouvelle loi sur l'instruction primaire vient d'être adoptée par le peuple valaisan. Nous nous en réjouissons, puisqu'en améliorant le sort de nos collègues elle contribuera sans aucun doute au progrès de l'école.

**Crise économique et protection de l'enfance.** — La Commission de la fondation Pro Juventute s'est préoccupée, dans sa séance du 17 janvier écoulé, de la situation faite par le chômage à nombre de familles suisses et notamment à leurs enfants. En raison de l'aggravation de la crise, elle a décidé d'intensifier encore son service de placement de vacances d'enfants suisses nécessiteux et d'en faire bénéficier tout particulièrement les enfants de chômeurs. La Commission étudiera également la prise de mesures extraordinaires pour le cas, malheureusement probable, où la situation économique continuerait d'empirer.

**Le choix d'une profession** pour les jeunes gens qui vont quitter l'école au printemps cause bien des soucis à nombre de pères de famille. A notre époque surtout, où la vie est devenue si difficile, cette question revêt une importance toute particulière et mérite qu'on lui voue une sérieuse attention ; aussi l'Union suisse des Arts et Métiers s'en est-elle fortement préoccupée. La commission centrale des apprentissages de cette Union a publié (chez *Büchler et Cie, à Berne*) la sixième édition d'un opuscule intitulé : *Le choix d'une profession*, qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de la grave question qui préoccupe tous les amis de la jeunesse. Cette brochure tient particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse : elle a été élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage, ainsi qu'une traduction des conseils de Jacques Bonhomme sur le choix d'un patron d'apprentissage.

Cet opuscule ne coûtant que 30 cent. et, à partir de 10 exemplaires, 15 cent. pièce, nous espérons que les autorités tutélaires et scolaires l'achèteront en grand nombre pour pouvoir en distribuer un exemplaire à chaque garçon quittant l'école au printemps.

**Le cinéma et l'école.** — Nul n'ignore le prodigieux développement du cinéma scolaire en tous pays. Les musées, les directions d'écoles, les groupes scolaires sont munis d'appareils, de films dont la valeur augmente de jour en jour.

En plus et à côté de cela, il existe certains films documentaires concédés

à diverses entreprises. Parmi ceux-ci, signalons le film tourné par Mittelholzer de son voyage en Afrique en 1930. C'est un documentaire de haute valeur. On peut en obtenir des représentations en s'adressant à MM. Baur et Rais, Avenue de la Gare, 25, Lausanne.

**En Belgique.** — Notre ami M. L. Wellens nous fait part d'une nouvelle qui intéressera tous les amis que la Belgique compte parmi nos lecteurs :

L'Administration communale de Liège vient d'annexer à ses écoles primaires communales, un « Centre d'observation méthodique des écoliers », embryon d'un laboratoire de psychologie scolaire qui aura pour objets : 1° l'examen médico-psycho-pédagogique des enfants en vue de constituer des classes homogènes ; 2° la sélection des enfants anormaux ; 3° la préparation de la sélection des mieux-doués ; 4° l'orientation professionnelle en fin de scolarité primaire.

**En Allemagne.** — Le système scolaire actuellement en vigueur fixe à 8 années la scolarité obligatoire. De 6-10 ans, tous doivent suivre l'école publique officielle (*die Vorschule*) : aucune école particulière n'est admise pour cet âge.

A partir de 10 ans et jusqu'à 14, les parents ont le choix entre les écoles publiques et privées.

Une innovation d'après guerre fut la création de l'*Aufbauschule*. Elle est greffée sur l'école primaire et permet aux élèves bien doués de continuer leurs études. Son programme — scientifique ou mi-classique — comprend 5 années et conduit au baccalauréat et à l'Université.

A noter qu'aucun élève venant des Ecoles secondaires n'y est admis ; elle est exclusivement réservée aux élèves bien doués de l'école primaire, qui pour une raison quelconque n'ont pas pu suivre les écoles secondaires.

## PARTIE PRATIQUE

Il s'est glissé deux erreurs dans l'article de M. Fauconnet sur « *Le mètre et ses sous-multiples* », *Educateur* N° 2, page 31, lettre c), premier exemple, lire  $1 + 1 + 3 + 3 + 2$  dm. ; puis, même page, dernière ligne, 5 dm. = 50 cm. et non 40 !

M. Fauconnet (« La Valdine », Vennes s. Lausanne) tient des travaux d'élèves à la disposition de ceux qui en désireraient. (*Réd.*)

## RÉPONSE AUX QUESTIONS

posées dans l'*Educateur* du 3 janvier (*fin*)<sup>1</sup>.

b) On substitue aux verbes employés ceux du premier groupe, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la première personne dès le début — ou à une trituration des mêmes exemples.

<sup>1</sup> Voir *Educateur* du 17 janvier.

c) La troisième partie de la leçon — ou mieux une leçon subséquente — sera réservée à cette fameuse première personne. Multiplier les exemples — et par conséquent les analyses.

Et pour stimuler chacun, proposer un concours individuel : En une minute, qui en trouvera le plus et les meilleurs (par écrit, cela va sans dire). Enfin, exercices d'applications divers. B.

II. **Le futur simple et le conditionnel présent.** — C'est également la première personne singulier de ces deux temps qui prête à confusion. Aussi est-il avantageux de proposer aux élèves la recherche de phrases où l'on emploiera toute autre personne. — D'abord au futur, puis mutation au conditionnel.

*Futur* : Mon frère partira pour l'Amérique. — Nous mourrons tous. — Vous entendrez bientôt le chant du merle, etc. —

*Conditionnel* : Nous partirions pour l'Amérique, si..... — Nous mourrions tous, si... — Vous entendriez chanter le merle, si...

Faire compléter les phrases du conditionnel, puis après analyse, mutation à la 1<sup>re</sup> personne singulier. — Faire constater la nécessité de *la condition*.

Mais lorsque la phrase comprend au moins deux propositions, dont une subordonnée, l'idée de *condition* ne suffit plus.

*Futur* : Si Costes et Bellonte *veulent* de moi, je *partirai* avec eux pour l'Amérique, etc.

*Conditionnel* : Si Costes et Bellonte *voulaient* de moi, je *partirais* avec eux pour l'Amérique, etc.

Seule la concordance des temps est ici en jeu : présent-futur ; imparfait-conditionnel. Je crois inutile d'insister.

III. **Confusion dans l'emploi de l'imparfait pour le conditionnel.** — C'est l'influence germanique qui en est cause. — Un procédé — discutable au point de vue psychologique, mais qui m'a donné de bons résultats — est le suivant :

*Tournure allemande* : Si la grippe *n'aurait* pas sévi... — Si le froid *ne serait* pas venu... — Si je *ne soignerais* pas mes engelures...

*Français* : Si la grippe *n'avait* pas sévi... — Si le froid *n'était* pas venu... — Si je *ne soignais* pas mes engelures...

Faire compléter les phrases ; les faire lire pour accoutumer l'oreille et l'œil à leurs différences ; les analyser et conclure. — Et là-dessus exercices nombreux et divers. B.

## LA MÉTHODE DE RÉDACTION DE M. LÉON PORINIOT

complétée par le Vocabulaire sensoriel de Boequet-Perrotin.

(Voir *Educateur* des 15 février, 1<sup>er</sup> mars, 26 avril et 24 mai 1930.)

Je crois savoir que la méthode de rédaction de M. L. Poriniot a trouvé des partisans dans le corps enseignant vaudois. En effet, les maîtres primaires supérieurs ont, sauf erreur, discuté dernièrement un rapport de M. Foretay, à ce sujet. Cette nouvelle m'a causé une vive satisfaction, car ma petite expé-

rience, acquise par l'emploi de cette méthode durant deux années déjà, m'a démontré qu'elle donne de bons résultats. Bienheureux les collègues qui peuvent l'appliquer à des élèves choisis !

Cependant, il ne faudrait pas que ceux qui doivent se contenter des écoliers d'une simple classe primaire croient que cette méthode ne convient pas aux élèves médiocres. Je donne ci-dessous les résultats obtenus dans une classe B, qui prouvent le contraire.

Je disais dans l'*Educateur* du 24 mai qu'il faut diminuer peu à peu, à mesure que les élèves font des progrès, le vocabulaire au tableau noir, trouvé au cours de l'entretien, et qui va être employé dans l'exécution écrite. Pour pouvoir faire ce grand pas en avant, il est indispensable d'enrichir sans cesse le vocabulaire de nos écoliers, pour leur donner les moyens d'expression de leurs idées, sans avoir recours à la collection de mots qu'ils ont devant les yeux au début.

Un manuel qui m'a paru compléter de façon très heureuse la méthode Porinot est le Vocabulaire de Bocquet-Perrotin.<sup>1</sup> Qu'on me permette tout d'abord d'en dire deux mots pour ceux qui ne le connaissent pas encore : dans sa préface, l'auteur dit fort justement « qu'un jeune enfant connaît beaucoup de noms communs d'objets, mais qu'il connaît fort peu de verbes et d'adjectifs ». Il est facile de vérifier la vérité de cette assertion quand, dans une leçon d'élocution, on demande aux élèves le verbe juste, le mot juste pour exprimer une action ou pour qualifier un nom. Puis il continue : « Or, ceci s'explique aisément : le jeune enfant se promène en votre compagnie et il voit, pour la première fois, un joli canard aux plumes lustrées qui barbote dans la mare. Il prend l'image de la scène et n'éprouve nullement le besoin de vous interroger sur les couleurs, sur les mouvements, sur les formes de l'oiseau ; il a tout cela dans l'œil, si je puis dire. Une seule chose lui échappe : le nom de la bête, pour l'accoler à l'image idéale qu'il en possède ; dès lors, c'est ce nom qu'il vous demande. Notre jeune élève est donc riche d'images et de noms communs ; s'il est pauvre de verbes et d'adjectifs c'est que les verbes et les adjectifs ne sauraient surtout lui servir qu'à traduire des sensations, des intimités qu'il garde jalousement en lui-même, c'est que verbes et adjectifs dessinent et colorent, et qu'ils restent, en quelque sorte, matérialisés dans les images. » Cela aussi est vrai : combien il est difficile de faire extérioriser par des mots, à nos grands garçons surtout, ce qu'ils sentent ; à quelle pudeur excessive, à quelle peur de l'effort aussi on se heurte ! Bocquet-Perrotin poursuit : « Mon vocabulaire sensoriel se propose de les en dégager et de permettre, en conséquence, l'expression facile de la pensée ; il est le révélateur nécessaire et suffisant des clichés innombrables et merveilleux qui se pressent dans le souvenir. Si les résultats sont si médiocres dans l'enseignement du français, cela tient sans nul doute à ce que nos élèves ne disposent pas des mots indispensables pour nous faire connaître leurs impressions, leurs émotions, leur volonté. Mon vocabulaire sensoriel leur donne ces mots, tous ces mots, il fournit la matière verbale qui permet de donner une forme aux idées. » Cela

<sup>1</sup> Méthode du français Bocquet-Perrotin. par la culture des sensations et l'étude des textes. *Le Vocabulaire sensoriel* par L. Bocquet, Paris, Armand-Colin, 1924. 280 p., in-16.

encore est exact : ce ne sont pas les idées qui manquent dans les rédactions de nos écoliers ; mais combien leurs moyens d'expression sont pauvres !

Le manuel de Bocquet-Perrotin ne pêche donc pas par le défaut qu'ont presque tous les autres, et qui consiste à donner trop de substantifs et pas assez de verbes et de qualificatifs ; il comble une lacune. Il a une autre qualité : à la fin de chaque chapitre il donne une série de phrases s'y rapportant, tirées de bons auteurs, et particulièrement bien rédigées. Comme Porinot, dans ce qu'il appelle des lectures fouillées, il soumet à l'imagination des écoliers cette prose choisie et présentée comme modèle à imiter.

L'emploi de ce manuel qui me paraît être le meilleur, consiste à choisir, au moment opportun, le chapitre qui prépare spécialement la rédaction de la semaine suivante, de le traiter soigneusement, de faire nombre d'exercices d'application oraux et écrits, de façon que les mots nouveaux appris ne restent pas seulement dans le vocabulaire passif, mais passent dans le vocabulaire actif des élèves. Ce n'est qu'après tout ce travail de préparation, ce n'est que quand les écoliers sont familiarisés avec l'emploi de ces mots nouveaux, qu'intervient la Rédaction proprement dite, qui doit être un aboutissement. Voici les chapitres du Vocabulaire sensoriel de B.-P. qui contribueront le mieux à préparer les élèves, à leur donner tous les mots et toutes les expressions dont ils auront besoin pour rédiger la composition intitulée : *Le marché* :

1° Les gens, page 183.

2° La foule en mouvement, page 185.

3° Le grouillement, page 156.

4° L'admiration, page 179.

Pour ne pas être trop long, je me bornerai à résumer la leçon sur « Les gens », à indiquer quelques exercices d'emploi des mots nouveaux appris et à transcrire les mots que les élèves auront acquis après l'étude de ces quatre chapitres.

### Les gens.

*Observons, agissons et parlons.*

1° Quand on veut exprimer la grande quantité de gens rassemblés, on dit : **un grand nombre de personnes, une grande quantité de gens, une multitude de personnes, une foule de gens, une affluence de personnes, un grand concours de personnes.**

Exercice oral : Faites des phrases avec ces mots nouveaux : aux fêtes de l'An il y avait une foule de gens autour des baraques sur la Place du Tunnel, etc., etc.

2° Une affluence bruyante et sans ordre est une cohue.

Ex. oral : Où voit-on **une cohue**? etc., etc.

3° **Un rassemblement** (cp. ensemble), **un attroupement** (de troupe) sont un ensemble de personnes dans la rue.

Ex. oral : Où avez-vous vu un rassemblement, un attroupement ? etc.

4° Une queue est une suite de personnes qui attendent pour entrer.

Ex. : Où avez-vous vu des gens **faire queue**? Venez au pupitre et faites queue.

5° Une file d'enfants, une ribambelle d'enfants sont de longues suites d'enfants.

Ex. : Faites une file. Que voit-on à la Fête du Bois ?

6° Un cortège est une suite de personnes qui accompagnent quelqu'un pour lui faire honneur.

Ex. : Deux grands, portez Gabriel en triomphe et faites un cortège derrière. Dites ce que vous faites.

7° Des soldats indisciplinés forment une horde, une bande, On dit aussi : une bande de voleurs, un ramassis de voleurs, de bandits.

8° L'ensemble des habitants d'un lieu se nomme la population. La population scolaire d'une commune est l'ensemble des écoliers de cette commune.

Ex. : Quel est le chiffre de la population scolaire de votre ville ?

9° Quand des personnes se rassemblent, elles forment une réunion, un conseil, une assemblée, un groupe. Nous nous réunissons dans la classe. Le Conseil communal s'assemble à l'Hôtel de Ville.

G. R. 12 ans.

JUSTE PITHON.

(A suiv.e.)

## LES LIVRES

*Collection d'actualités pédagogiques.*

Ch. BALLY. *La crise du français.* — Neuchâtel, Delachaux, 1930.

*L'Éducateur* ayant donné une analyse détaillée des belles conférences d'où est sorti ce livre, nous nous bornons aujourd'hui à en signaler l'apparition. Nul doute que les suggestions si pénétrantes et si variées de M. Bally n'aient dans le vaste monde le même succès qu'auprès de ses auditeurs de Genève.

P. B.

H. COUTIÈRE. *Le monde vivant.* — Editions de la Baconnière. Boudry, Neuchâtel.

Le Ve et dernier volume de cette splendide publication a paru dans le courant de l'année écoulée.

Il est consacré aux Angiospermes (les Dicotylédones) ; contient 87 planches hors-texte en couleurs et de nombreuses illustrations dans le texte.

Nous avons dit à plusieurs reprises le mérite de l'œuvre de M. le professeur Coutière, et lorsque, à son invitation, nous jetons un coup d'œil sur la « longue route parcourue » nous y prenons un plaisir accru.

Il est désirable que ces cinq volumes soient introduits dans la bibliothèque de toutes les classes qui disposent de quelque ressource : non seulement ils seront consultés avec fruit pour les questions scientifiques, mais par leurs schémas pourront guider ceux qui, malhabiles, éprouvent de la difficulté à styliser, certaines formes pour les faire servir à une décoration.

Je ne crois pas que l'on puisse obtenir, pour un prix si modique, quoi que ce soit de comparable.

A. R.

**Notre Tœpffer**, par PAUL CHAPONNIÈRE. Un volume in-16 avec un portrait en frontispice, broché 3 fr. 50. Librairie Payot. Genève, Neuchâtel, Vevey, Montreux, Berne, Bâle.

L'auteur national genevois, celui dont les œuvres rieuses ou touchantes, narquoises ou graves ont fait les délices de toutes les générations qui se sont succédé depuis un siècle, Rodolphe Tœpffer, qui compte non seulement en Suisse mais dans toute l'Europe des milliers de lecteurs fidèles, n'avait pas encore trouvé de biographe. Auguste Blondel a écrit un beau livre sur lui, mais ce livre est depuis longtemps épuisé.

M. Paul Chaponnière, rédacteur du *Journal de Genève*, a eu l'heureuse idée d'écrire cet ouvrage plein de documents inédits, d'aperçus nouveaux et d'idées ingénieuses ; nous avons là, non seulement un tableau coloré de la Genève de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mais encore l'image la plus vivante et la plus juste de l'honnête homme et de l'écrivain exquis dont chaque lecteur est devenu l'ami.

**Le triangle.** — Album de dessins décoratifs au format 21 x 28 cm. 2 fr. Publication de la « Société auxiliaire de l'école et de la famille » (F. E. E.). Editions Spes, Lausanne.

Continuant la publication de la série des éléments décoratifs géométriques, commencée par le carré, la Société auxiliaire de l'école et de la famille, vient de faire paraître un nouvel album consacré au *triangle*. Dans une série de 14 planches, très bien venues, il donne environ 180 motifs originaux, variantes et essais d'applications décoratives tirés de cette simple mais très suggestive figure. Le texte relève avec raison les multiples et fécondes leçons que le triangle peut fournir pour le développement de *l'observation*, de *l'habileté manuelle*, du sens de *la construction méthodique*, du goût artistique. Il signale les applications originales autant que variées, et susceptibles d'être développées à l'infini, que cette figure si bien équilibrée peut équiper au gré de la fantaisie et de la personnalité du décorateur et de l'artisan.

**La vigne chante.** Comédie musicale en 2 actes. 1 fr. 50. Par Mme L. CHATELAN-ROULET. Plaquette in-16. Editions Spes, S. A., Lausanne.

La vendange est terminée : « Filles et garçons, groupez-vous en rond ; Groupez-vous pour chanter la vigne ». C'est l'invite de Mme L. Chatelan-Roulet, dans sa jolie comédie musicale : « La vigne chante », dont le livret sort de presse ; Une suite pittoresque de scènes et de chansons inspirées par toutes les saisons et tous les visages de la vigne constituent cette œuvre plaisante remplie des sucs du terroir.

La partie musicale est due au bon compositeur Emile Lauber.

Voilà la pièce romande par excellence, celle qui est faite à la mesure des forces de nos sociétés de chant et chœurs mixtes même modestes.

Elle est facile à monter et à jouer et nos amateurs feront bien d'y penser quand ils seront en quête d'une œuvre à représenter.



**Commission interecclésiastique romande de chant religieux.** — Vient de paraître pour Pâques 1931 : un fascicule de quatre chœurs mixtes. Prix : 15 cent.

*Sommaire* : N° 213. Pour la Confirmation, paroles de D. Meylan, musique de M. Franck. — N° 214. Christ est là, paroles de H. Ecuyer, musique de J. W. Franck. — N° 215. La victoire, paroles de Ch. Ecklin, musique de Schwalm. — N° 216. Vendredi saint, paroles de I Pierre 2 : 21, musique de H. Lavater.

Pour les commandes, s'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Chêne-Paquier (Vaud). Sur demande, envoi de choix de chœurs mixtes d'hommes, de dames et d'enfants pour toutes les fêtes chrétiennes.

**Revue historique vaudoise.** — Organe de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, de la Société du Musée romand et de la Commission vaudoise des monuments historiques.

*Sommaire de la sixième livraison (Novembre-décembre 1930)* : A propos des sources de Pierrefleur, par Louis Junod. — Une procédure criminelle à Daillens, par Emile Piguet. — Notice sur l'Abbaye rurale de Salaz (sous Antagne), par Fs Isabel. — Compte rendu de la séance d'été de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, par H. M.

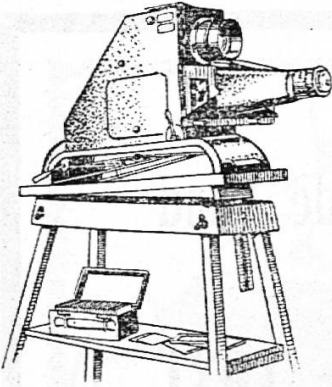
On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie de la Société de la Gazette de Lausanne, ruelle Saint-François, 1, Lausanne, 8 fr. par an.

**Feuilles d'hygiène et de médecine populaire.** Revue paraissant le 15 de chaque mois. Editions Victor Attinger, Neuchâtel. Abonnements : Suisse, 4 fr. 80 ; étranger, 5 fr. 90.

*Sommaire de décembre 1930* : L'utilité des sinapismes. Dr Eug. Mayor. — Qu'est-ce que les vitamines ? — Notes et nouvelles : les gaz intestinaux. — L'utilité du repos dans l'industrie. — Le coin des enfants : la taille des enfants. — Ecole et santé. — Recettes et conseils pratiques : un brillant fourneau de cuisine. — Préparation de l'encaustique sans danger d'inflammation. — Pommes contre les engelures.

*Chroniques* (illustré) : Les grandes dates. — Tout y va : les idées de Gloria Seanson sur le mariage. — A travers la mode : ce qu'on portera cet hiver. — La page récréative : notre nouveau concours. Palmarès du concours de « Vues géographiques ». — Chronique agricole : le bilan de l'éclairage artificiel d'un poulailler. — Le lierre est-il nuisible sur les murs et les arbres ? — Bibliographie. — Gros et petits plats : confiture de marrons. Beignets d'oranges. Biscuits à la cuillère. Oeufs parmesans. Poires au vinaigre. — Graphologie. — Pour rire un peu.

**Jungbrunnen.** — Cahiers pour la lecture en classe, publiés par la Société suisse des maîtres abstinents. Edition de la Croix-Bleue, Berne. — Brochures intéressantes de 16 pages. — A recommander aux classes primaires supérieures et à toutes celles où l'on enseigne l'allemand. A. R.



Les appareils à projection pour les écoles, sociétés et conférenciers sont en vente

chez **SCHNELL**, Lausanne  
Place St-François, 6 (au 1<sup>er</sup> étage)

## CONSTIPATION

### PASTILLES MIRATON

aux sels naturels de Chatel-Guyon  
libèrent doucement l'intestin



Basel

Handels-Schule

**Widemann**

FONDÉE 1876 Bâle KOHLENBERG 13

Ecole de  
Commerce et de  
Langue allemande

Entrée : mi-avril et mi-octobre.

Prospectus par la direction.

**A remettre**

## petit institut de jeunes gens

(18 ans et plus) à proximité de Cossonay-Gare. Ancienne renommée. Maison confortable et bien située. Ecrire sous chiffres O. F. 24894 L. à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.



## Horlogerie de Précision

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie  
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.

Belle exposition de régulateurs.

Alliances en tous genres, gravure gratuite.

## E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 23.809

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

o o Tous les prix marqués en chiffres connus o o

Cahier de Documents commerciaux

avec ou sans classeur

et instructions pour remplir les formulaires

chez Otto EGLE, maître secondaire, Gossau St-G.

Représentant :

M. Ch. Rossel, prof, Parc, 92, La Chaux-de-Fonds

## Ecoles normales du Canton de Vaud

### Examens d'admission pour 1931

Ils sont fixés les 13 et 14 mars et du 31 mars au 2 avril. Inscriptions auprès du Directeur jusqu'au 28 février. Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la « Feuille des Avis » officiels des 20 janvier, 6 et 20 février, ou le Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique de février.

P. 408-3 L.



*Parents, évitez  
la scoliose*

ou déformation des  
dos faibles. Nour-  
rissez et fortifiez la  
colonne vertébrale  
de vos enfants par  
une cure de lait ir-  
radié en poudre  
RAVIX

Demandez notre brochure  
explicative aux pharmaciens

**RAVIX**

*Lait Guigoz irradié*

FABRIQUE SUISSE des PRODUITS AU LAIT GUIGOZ S.A. VUADENS



# L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

### ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

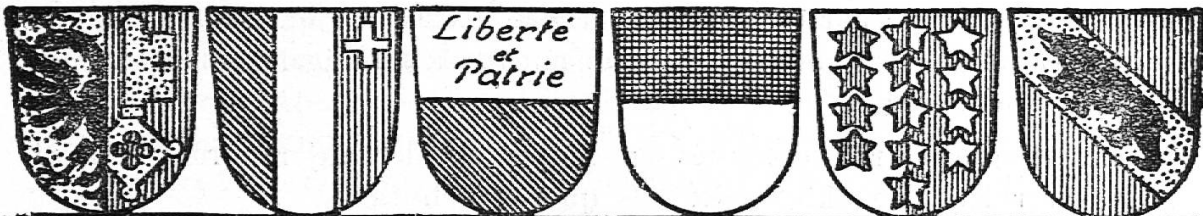
RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET      ALBERT ROCHAT  
Florissant, 47, Genève      Cully

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne      H.-L. GÉDET, Neuchâtel  
J. MERTENAT, Delémont      R. DOTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>  
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL  
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.  
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.  
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**LIBRAIRIE PAYOT****Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle**ACTUALITÉ :**MANUEL  
DU SKIEUR**

PAR

H. FAES ET P.-L. MERCANTON.

2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, avec 84 illustrations.

1 vol. in-8° broché . . . . . Fr. 3.50

Tous deux skieurs de la première heure, les auteurs ont mis dans ce petit volume le meilleur de leur expérience. Cette deuxième édition est enrichie et ajustée aux conditions actuelles; non point transformée toutefois, car le but primitif du manuel est resté le même: guider les débuts du skieur et accélérer ses progrès en lui épargnant des tâtonnements décourageants. C'est pourquoi aussi les auteurs l'orientent d'emblée vers les pratiques reconnues préférables, celle du christiania et ses dérivés, par exemple virages les mieux adaptés au relief de notre terrain accidenté, les divers slaloms, l'arrêt sauté, nouveauté attrayante de notre technique suisse. Le chapitre « matériel et équipement » a subi également les remaniements nécessaires.

Les itinéraires recommandés en Suisse occidentale rendront d'aussi grands services aux skieurs experts qu'aux débutants.

Le volume contient de nombreuses illustrations dues à nos meilleurs photographes suisses.

Ni les dimensions, ni le prix du volume n'ont été augmentés; cela est heureux, car un ouvrage sportif destiné au grand public et surtout à la jeunesse doit être à la fois peu volumineux, précis et bon marché.